

# Flashinfo

## LUTTER POUR LA PAIX, C'EST AUSSI LUTTER POUR LES REVENDICATIONS

Notre pays vient d'être à nouveau confronté à l'horreur inacceptable. Le peuple et parmi lui les salariés et les retraités, font preuve de solidarité et de dignité.

C'est pourtant toujours l'heure pour d'aucuns de retomber de manière franche ou sournoise dans d'inadmissibles amalgames conduisant à rejeter une population et sa religion en la confondant avec un terrorisme qui puise sa barbarie dans les confrontations guerrières entretenues par nombre de pays dont le nôtre. La recherche de solutions de paix ne semble pas être leur priorité. Or, la paix c'est la vie.

La vie pour être soi-même, digne, revendicatif, échanger, faire de nos différences une force, être des citoyens libres. En ce sens agir socialement par la lutte demeure plus que jamais un acte d'émancipation et de libération de toutes les oppressions.

Notre bataille contre la loi travail est loin d'être terminée. Si le gouvernement, le MEDEF et autre syndicat se croient vainqueurs d'une ultra majorité populaire opposée à leur loi, ce sont de petits Pyrrhus.

Nous allons leur démontrer que le syndicalisme de luttes est seul porteur d'avenir et de progrès social.

Le 15 septembre, nous remettons le couvert contre la loi travail.

Le 29 septembre, nous réaffirmons nos revendications de retraités.

L'été passe, l'action et les revendications restent à l'ordre du jour. Se syndiquer dans la période va bigrement nous aider. Contribuons-y.

### Notre camarade innocenté et relaxé : victoire pour les libertés syndicales

Dans un contexte social où le gouvernement tente de museler la CGT en discréditant ses militants et en allant jusqu'à la répression dans la violence, ce 27 juillet 2016 marque une victoire face aux attaques contre les libertés syndicales. Notre camarade Cédric Crozet, des Territoriaux CGT de Saint-Étienne, était passé en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Paris le 16 juin 2016 suite à son arrestation pendant la manifestation nationale du 14 juin. Le procès a établi que non seulement Cédric n'a pas commis de violence mais il a été victime de violences policières alors qu'il cherchait à porter secours à un manifestant blessé. Les juges ont prononcé la relaxe complète de Cédric.

### Chiffres du chômage de juin : la CGT réclame une autre politique de l'emploi

Si les chiffres du mois de juin semblent montrer une relative stabilité, l'embellie n'est pas encore là. Le total des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'élève à 5 434 000 et progresse de 0.1 % sur un mois et de 0.9 % sur un an. La loi travail adoptée va aggraver le chômage et la précarité. Il faut tourner la page de l'austérité et faire place à un nouveau statut du travail salarié.

### Drame à Saint-Étienne-du-Rouvray.

La CGT tient à témoigner son soutien et sa solidarité aux personnes touchées par ce nouveau drame.

L'extrême violence de ces actes est très choquante. Nous la condamnons sans réserves. Ils sont perpétrés, entre autre, pour propager la peur, la

haine, le rejet de l'autre, la division entre les citoyens.

A nouveau, les militant-es et les syndiqué-es de la CGT tiennent à affirmer que les valeurs essentielles de notre démocratie et de notre République doivent être défendus au quotidien. Nous devons rendre effectives les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité.

### Rapport de l'IGAS sur les 35 heures.

Le directeur de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, vient de s'opposer à la publication du rapport consacré aux politiques d'aménagement et de réduction du temps de travail.

Que reproche-t-on à ce rapport ? Sans doute de démontrer (comme le rapport parlementaire de 2015) que les 35 heures ont créé de nombreux emplois entre 1998 et 2002, au lieu de reprendre le discours récurrent

qu'elles seraient la cause de tous les maux de notre économie.

La CGT a depuis de nombreux mois initié une campagne pour une réduction du temps de travail à 32h largement reprise lors de la mobilisation contre la loi travail et pour un code du travail du XXI<sup>e</sup> siècle. Plus que jamais ces revendications sont à l'ordre du jour.

### **Etat d'urgence : l'exception devient la règle**

Suite au terrible évènement survenu le soir du 14 juillet à Nice, la CGT tient, à nouveau, à réaffirmer la nécessité de défendre les valeurs essentielles de notre démocratie et de notre République. Les actes de terrorisme ne pourront être combattus efficacement que si l'état de droit et les libertés sont préservés. Toute démagogie sécuritaire est à proscrire. A l'inverse, il est urgent de mettre en débat notre manière d'agir face à ces violences, les moyens de sécurité à déployer mais aussi de prévention, les politiques à mener qu'elles soient sociales, de défense nationale ou de sécurité. Pour la CGT, les mesures de l'état d'urgence ne sont pas les réponses adéquates, et dans le même temps, elles portent atteinte gravement aux libertés et droits des citoyen-nes.

### **Attentat à Nice : réaffirmons les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité**

La CGT tient à témoigner son soutien et sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par l'attentat survenu à Nice dans la nuit du 14 au 15 juillet. Alors que le pays est à nouveau endeuillé par un acte de violence extrême, les militants et les syndiqués de la CGT tiennent à affirmer que les valeurs essentielles de notre démocratie et de notre République doivent être défendues au quotidien. Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible, les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité doivent être réaffirmées plus que jamais. Face à

ces actes criminels, toute tentative d'opposition entre salariés ou citoyens doit être condamnée.

### **Programmation Pluriannuelle de l'Energie : l'avis de la CGT.**

Le gouvernement vient de rendre public le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), complémentaire de la stratégie nationale bas carbone (SNBC).

Elles doivent répondre aux objectifs suivants :

- Satisfaire les besoins énergétiques (industrie et usagers).
- Réduire les gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique, les normes de santé publique de qualité de l'air.
- Assurer la sécurité énergétique..

La CGT note le manque de volontarisme pour réduire les inégalités sociales et mettre fin à la précarité énergétique. Le manque de volonté sur le report du transport marchandises et passagers vers le ferroviaire et le fluvial et pour diminuer l'impact des consommations importées.

La CGT considère que le développement des énergies renouvelables et l'économie circulaire sont complémentaires des autres énergies. La fermeture de centrales nucléaires d'ici 2025 alors que l'ASN vient de confirmer la pertinence des investissements récents de sûreté, faits courir le risque de pénurie comme la sortie du charbon alors que les centrales viennent d'être rénovées.

Pour la CGT l'antagonisme entre les intérêts du capital et les enjeux du réchauffement climatique, tous comme de santé publique, doit être rapidement dépassé.

### **Militant spécial 13<sup>ème</sup> conférence**

Ce militant spécial est à disposition dans les syndicats départementaux et les sections UFR. Il rend compte de tous les travaux de la 13<sup>ème</sup> conférence nationale de l'UFR d'octobre 2015.

### **Syndicalisation**

Le nombre d'adhésions (55), soit +23 par rapport à la même date en 2015 témoigne de la confiance dans la CGT et de son investissement contre la loi travail et pour les revendications des retraités. Avec 10 698 FNI réglés, tout doit être mis en œuvre pour atteindre les 100 %, c'est l'objectif de toutes les réunions programmées dans la période.

### **Vie Nouvelle n° 194**

Ce numéro traite bien sûr de l'actualité sociale et la future mobilisation de septembre mais aussi des réformes territoriales, des 1000 jours du Front Populaire, des seniors frappés par la pauvreté en Allemagne ou encore de la perspective du 11<sup>ème</sup> congrès de l'UCR. Pour le découvrir, vous pouvez passer commande auprès de votre section UFR.



**Vie nouvelle m'informe  
donc je m'abonne  
6 numéros au prix  
de 12 € par an**